DLP 25-03-04004461



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n°8 du 23 mars 2004 - 2 pages - Numéro ordre postal : 11

Colza

STADES : D1 (boutons cachés) à E (boutons allongés), le plus souvent D2 (boutons accolés visibles).

Ravageurs

CHARANCON DE LA TIGE

Ce ravageur est encore piégé fréquemment dans l'Essonne et les Yvelines, en nombre plus restreint en Seine et Marne, et rarement dans le Val d'Oise (1 pour 4 sites). On trouve désormais surtout du charançon de la tige du chou (à pattes rousses) non nuisible pour le colza.

On note dans l'Essonne des proportions parfois importantes de tiges éclatées, qui ne sont pas toutes liées à la présence de charançons, mais aussi à la brusque élongation avec les conditions chaudes de la semaine passée.

MELIGETHES

Comme on l'a signalé mercredi dernier dans un flash spécial, les méligèthes étaient arrivés massivement en parcelles avec les conditions chaudes ensoleillées. Les niveaux d'infestation ont vite atteint voire dépassé 3 méligèthes par plantes, et jusqu'à près de 20 pour des situations favorables (ex de parcelles en vallées de Seine ou de la Marne, avec bois à proximité).

Les traitements réalisés le 17 ou le 18 mars ont dans l'ensemble correctement fonctionnés (aidés aussi par la dégradation des conditions météorologiques) et les infestations relevées ce lundi étaient en général de 0 à 2 méligèthes par plante.

Quelques exemples :

Saint Jean les deux Jumeaux (77) :
19,9 méligèthes par plante le 17/3,
traitement malathion le 18/3,
1,7 méligèthes / plante le 22/3

Neauphle le vieux (78)
7,6 méligèthes par plante le 17/3,
traitement le 18/3,
1,2 méligèthes / plante le 22/3

Belloy en France (95)
4 méligèthes par plante le 17/3,
traitement MAVRIK le 18/3,
0,4 méligèthes / plante le 22/3

En situation non protégées, les niveaux d'infestation relevés ce lundi, sont souvent de l'ordre de 3 à 7 insecte par plante, et quelquefois plus. Exemples :

Amponville (77)	5,4
Chailly en Brie (77)	7,2
Fontaine le port (77)	15,7
Jouy le Châtel (77)	7,2
Ablis (78)	3,9
Bazainville (78)	6
Boissets (78)	6
Plaisir (78)	3,5
Gironville /Essonne (91)	4,1
Guigneville / Essonne (91)	10,3
Maisse (91)	7,5
Roinvilliers (91)	3,1
Saint Vrain (91)	7,5
Chars (95)	3,9

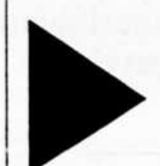
Si les conditions climatiques le permettent, une protection insecticide devra être réalisée sur les parcelles au stade D2 si plus de 3-4 méligèthes / plante. A partir du stade E, le seuil remonte à 7-8 méligèthes / pied.

BARIS

Cet insecte allongé, de 2,5 à 5 mm, de couleur noire à reflets bleutés a été capturé dans de nombreux secteurs. L'an passé, le pic de vol avait été enregistré la semaine de 25 au 31 mars.

L'adulte ne provoque pas de dégâts, en revanche il pond ses oeufs au niveau du collet, à l'intérieur duquel les larves vont se développer. Depuis 2 ans, on retrouve ainsi des larves après la récolte. La nuisibilité ne semble pas très importante en raison d'une évolution tardive des larves par rapport au stade du colza.

Le baris présente des caractéristiques rendant difficile la lutte :
- un vol très long (de février - mars à juin-juillet),
- une phase de ponte très longue (à partir d'avril, avec un maximum vers la mi-juin)
- des individus présents sous le couvert des plantes, donc difficiles à atteindre,
- des efficacités décevantes des insecticides classiques utilisés sur colza.



Colza
Méligèthes en parcelles non protégées.

Pois
Seuil thrips parfois atteint.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : D. FERRIEU

Publication périodique C.P.P.A.P n°0904 B 00536
ISSN n°0767-5542

Tarif individuel 2004 : 68 euros

Maladies

Des symptômes de cylindrosporiose (taches beiges, d'aspect encrouté, entourées de petis points blancs) ont été observés à Guiry en Vexin et Livilliers (95). A surveiller.

Pois - Féverole

STADES : levée

Thrips

Pour les pois, les infestations en thrips vont de 0 à 0,6 thrips / pied, sauf quelques situations (1 sur 10) plus infestées comme à :
Etrepilly (77) 4,2
Saint Jean les deux Jumeaux (77) 1,7
Cléry en Vexin (95) 1,1

Le seuil d'intervention est d'au moins 1 thrips par pied, jusqu'à l'étalement des premières feuilles.

Sur féverole, les attaques sont du même niveau (0 à 0,6) sauf quelques exceptions comme à Chailly en Brie (77) avec 5,4 thrips / pied.

Sitones

Toutes premières encoches observées sur féverole de printemps et pois d'hiver dans le secteur de Nangis (77).

Blé

STADES : fin tallage à 1er noeud sur quelques parcelles très avancées. Epi 0,5 à 1 cm sur la majorité des situations.

Piétin verse

Les derniers passages pluvieux ont permis en général 1 à 2 nouvelles contaminations de piétin verse, ce qui fait remonter sensiblement le niveau de risque par rapport à la même date de l'an passé.

Oïdium

Premières pustules observées sur ISENGRAIN à Varreddes (77).

Tournesol

Désherbage

Du fait de la sensibilité du tournesol à la concurrence des adventices jusqu'aux stades 5 à 6 paires de feuilles, la réussite de la culture dépend beaucoup du succès du désherbage. Le désherbage classique est un programme composé d'un herbicide de pré-semis incorporé, suivi d'une spécialité de post-semis - prélevée. Les avantages sont :
- de couvrir un large spectre d'efficacité
- de permettre de mieux s'affranchir des périodes de sécheresse survenant après le semis qui peuvent diminuer l'efficacité des herbicides de post-semis - prélevée.

Choix des produits : (voir tableau) .

L'objectif est d'empêcher la levée des dicotylédones car il n'existe aucun désherbage de rattrapage anti-dicots en post-levée. Seul le binage peut rattraper partiellement une levée d'adventice.

Les désherbages sur tournesol peuvent être réalisés à trois époques différentes :

<u>Pré-semis</u>
Après l'application de ces produits, une incorporation à 6 ou 8 cm de profondeur est à réaliser. Pour les produits à base de trifluraline (Nombreuses spécialités), l'incorporation doit être faite dans les 24 heures.
Pour le PROWL, l'enfouissement doit être fait dans les 5 à 6 jours.

Enfin, en pré-semis, on peut aussi utiliser l'AVADEX BW à 3,5 l/ha sur des terres infestées de folle avoine.

<u>Post-semis - Prélevée</u>
Ces herbicides sont à appliquer le plus tôt possible après le semis.
Les produits à base de linuron (nombreuses spécialités) sont à appliquer dans les 48 heures suivant le semis. Les autres produits doivent surtout s'employer en prélevée du tournesol afin d'éviter tout risque de phytotoxicité.

le NIKEYL est très dépendant des conditions climatiques. Il a besoin d'humidité pour une efficacité optimum.

CARIOCA est une nouvelle spécialité de Bayer CropScience, à base d'oxadiargyl (37,5 g/l) et d'aclonifen (500 g/l).

<u>Post-Levée</u>
A cette époque, seuls les produits anti-graminées sont utilisables.
Le binage peut être une solution de rattrapage du désherbage chimique. Il doit être effectué au stade 1 à 2 paires de feuilles suivi d'un deuxième passage au stade 5 à 6 paires de feuilles.
Le binage garde tout son intérêt en sol froid et battant. Il permet un réchauffement du sol et favorise le démarrage de la culture.

Adventices difficiles

· Ambroisie à feuille d'armoise : NIKEYL 4 l/ha offre la meilleure solution en efficacité et en coût.
· Datura : des programmes ont montré de bonnes efficacités, notamment la trifluraline 2.5 l /ha suivie de RACER ME 2 l/ha ou PHARE à 10 l/ha.
· Chardon : La lutte doit être effectuée dans la rotation.
· Prêle : Le traitement est efficace dans les céréales précédant le tournesol.
· Ammi élevé et éthuse ciguë : NOVALL 2 l/ha.

Programmes désherbage tournesol

Pré semis	**Post semis pré levée**
Produit à base de **Trifluraline** à 1200 g m.a./ha	puis **Linuron** à 500 g m.a./ha
	ou **CHALLENGE 600** à 3,5 L/ha
	ou **RACER ME** à 2L/ha
	ou **RONSTAR** à 3L/ha
	ou **NIKEYL** à 3,5 L/ha
	ou **PHARE** à 10 L/ha
PROWL à 3,3 L/ha	puis **RACER ME** à 2L/ha
	ou **CHALLENGE 600** à 3,5 L/ha
Produit à base de S,métolachlor **MERCANTOR GOLD 1.4 l/ha**	puis **RACER ME** à 2L/ha
	ou **RONSTAR** à 3L/ha
	ou **CHALLENGE 600** à 3,5 L/ha
	RACER ME à 3 L/ha
	CHALLENGE 600 à 4,5 L/ha
	PHARE à 10 L/ha
	NIKEYL à 4 L/ha
	CARIOCA à 4 L/ha
	NOVALL à 2 L/ha



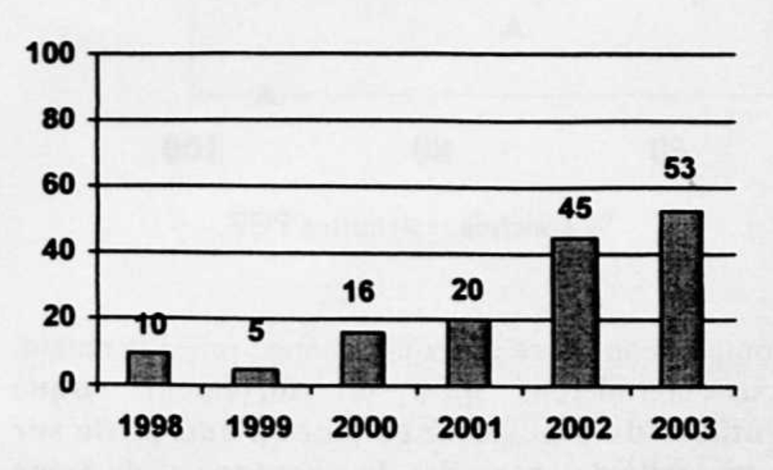
T-2004-03
Mars 2004

Piétin verse : gérer le risque

Evolution de la résistance

Le graphique ci-dessous présente l'évolution régionale du taux de souches de piétin verse, résistantes au prochloraz. Ces données sont issues du monitoring que l'on réalise chaque année sur 30 à 40 parcelles réparties sur l'ensemble de la région.

Evolution résistance prochloraz en Ile de France
(en % des souches testées)



On voit bien la progression permanente, sous forme de palier tous les deux ans, de la résistance au prochloraz, phénomène constaté dans pratiquement toutes les régions. Ces valeurs régionales masquent en réalité des disparités entre les 4 principaux départements.

Pour **l'Essonne et la Seine et Marne**, le taux moyen de souches résistantes dépasse 50% depuis 2 ans.

Pour le **Val d'Oise**, les souches sensibles sont encore en majorité (plus de 70%). Mais on peut trouver quelques parcelles avec une forte proportion de résistance.

La situation dans les **Yvelines** est plus complexe. En 2002, on était dans la même situation que le Val d'Oise. En 2003 par contre, on a une forte progression de la résistance mais les faibles attaques de piétin verse ont réduit le nombre de sites analysés, ce qui peut fausser l'appréciation.

Les études 2003 sur des parcelles déjà suivies par le passé, confirment ce que nous observons depuis 2 ans : **la résistance se développe sur toutes les parcelles, quels que soient les matières actives fongicides utilisées**, et notamment même en absence de prochloraz. Si cette molécule est utilisée, la progression de la résistance est cependant plus rapide.
Il semble donc bien que le phénomène soit irréversible et que le prochloraz soit condamné à court terme.

En ce qui concerne le cyprodinil, des souches résistantes sont également découvertes dans quelques sites. Cela concerne cependant qu'une faible proportion de souches, et il n'y a pas eu à ce jour des baisses d'efficacité constatées, liées à la résistance. Il faut espérer que cela persiste. De nouvelles matières actives anti-piétin-verse sont attendues d'ici 1 à 2 ans.

Les conséquences sur les fongicides

Comme on le répète depuis plusieurs années, l'évolution de la résistance prochloraz, mesurée au laboratoire, **se traduit bien au champ par une baisse de l'efficacité de cette matière active.**

Le graphique page suivante montre les efficacités comparées (sur les mêmes essais) du prochloraz (450 ou 600 g /ha) et du cyprodinil (60 ou 75 g/ha) sur tous nos essais piétin verse dans la région depuis 1996, et en fonction du taux de résistance prochloraz mesuré dans la parcelle.

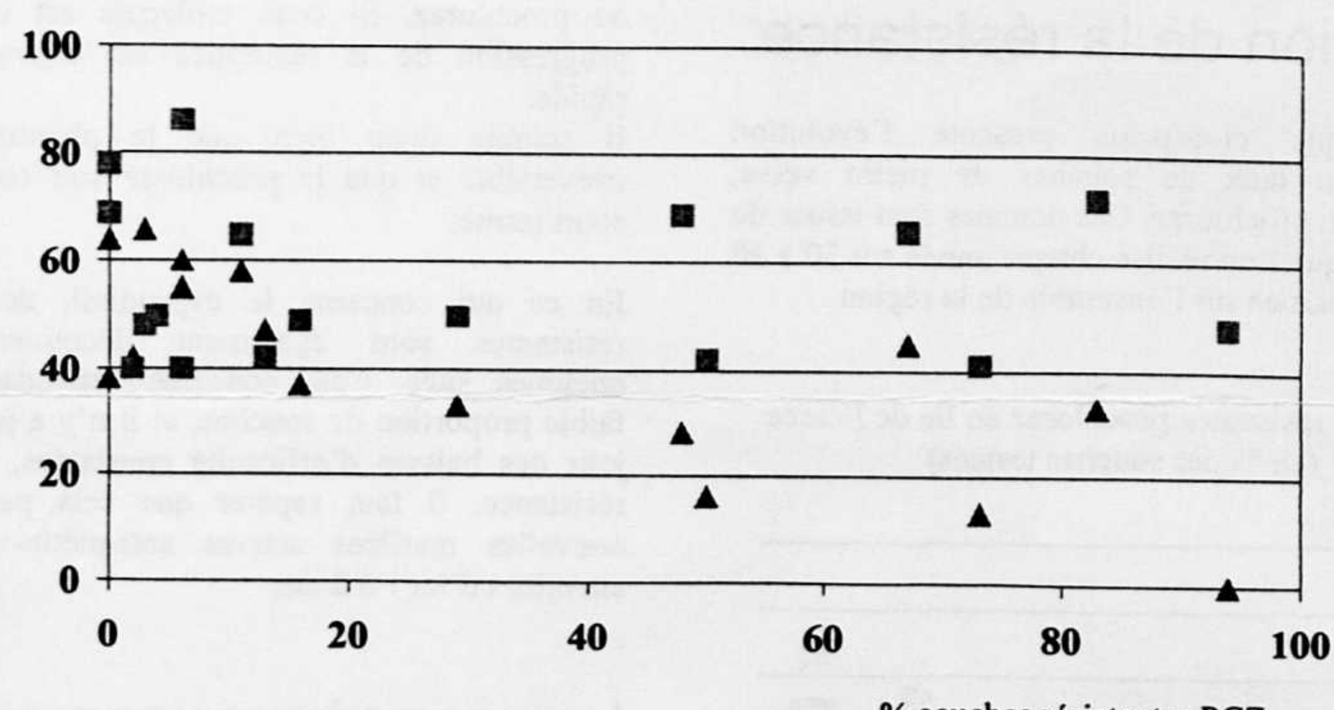
Jusqu'à 20% de souches résistantes (cas de la plupart des essais de la fin des années 90), les efficacités moyennes des deux molécules sont assez proches :
40-60% pour le prochloraz,
40-80% pour le cyprodinil.
Les variations peuvent s'expliquer par le niveau d'attaque, le positionnement des traitements, les conditions suivant l'application …..

Au-delà de 20% de souches résistantes (cas de la plupart des essais depuis 2000), et plus celles-ci sont importantes, plus l'efficacité du prochloraz va décliner (0 à 30%) alors que le cyprodinil reste égal à lui-même. Dans ces conditions, une application de prochloraz, même pour son coût modique, ne va rien apporter vis-à-vis des attaques de piétin verse.

Service Régional de la Protection des Végétaux – 10 rue du séminaire – 94516 RUNGIS Cedex
Tél : 01-41-73-48-00 Fax : 01-41-73-48-48

P 160

(carrés = cyprodinil, triangles = prochloraz)



Nos conseils

DECISION DE REALISER UN TRAITEMENT

Comme nous l'avons vu, la décision de prendre en compte ou non le piétin verse dans la protection fongicide d'une parcelle peut se prendre selon différents critères :

<u>- le niveau d'attaque :</u>
risque au delà de 20% de pieds touchés au stade 1 nœud,

<u>- le risque agronomique :</u>
voir grille de risque publiée la semaine dernière.

- Note globale inférieure ou égale à 3 : le traitement a peu de chances d'être valorisé,

- Note globale supérieure ou égale à 5 : l'attaque a plus de chances d'être sévère.

CHOIX DES MATIERES ACTIVES

<u>Rappel des stades préférentiels</u> :
Prochloraz : épi 1 cm à 1 nœud (= épi 3-4 cm),
Cyprodinil : 1 à 2 nœuds (= épi 6-8 cm),

Compte tenu de ce qui a été énoncé précédemment, nous considérons **qu'il est fortement risqué d'utiliser du prochloraz en tant qu'anti-piétin sur la majorité des parcelles de l'Essonne et de Seine et Marne**, et qu'il est préférable d'utiliser du cyprodinil en cas de nécessité de traiter le piétin.

Pour le Val d'Oise, et peut être aussi les Yvelines, la situation semble moins préoccupante mais il convient toutefois d'être prudent dans les parcelles ayant souvent reçu du prochloraz.

Outre l'utilisation d'une seule matière active, deux autres options sont possibles :

- un programme avec d'abord du prochloraz puis du cyprodinil,

- l'association des deux molécules. Les mélanges UNIX + PYROS ou PROCHLORUS ou SPORTAK HF ont reçus un enregistrement provisoire.

Ces deux techniques peuvent donner de bons résultats si la proportion de souches résistantes n'est pas trop élevée. Sinon, on se retrouvera avec une dose d'UNIX insuffisante.

Service Régional de la Protection des Végétaux – 10 rue du séminaire – 94516 RUNGIS Cedex
Tél : 01-41-73-48-00 Fax : 01-41-73-48-48